



Asset
Management

L'OFFRE DE FONDS **ÉLIGIBLES AU PEA**

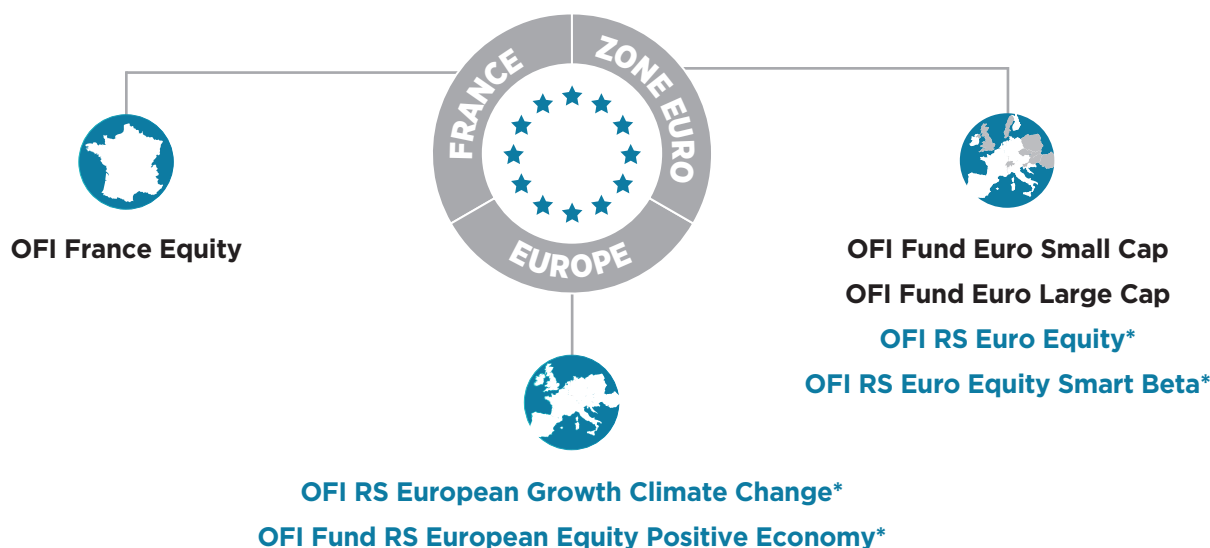
Un accès aux actions européennes dans un cadre fiscal souple et avantageux.

Afin de répondre aux clients désireux d'accéder aux actions françaises et européennes dans un **cadre fiscal souple et avantageux**, OFI Asset Management a développé une gamme de fonds éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

Cette gamme regroupe des approches de **gestion complémentaires** et adaptées aux **besoins des investisseurs**.

Elle se décline sur des **stratégies fondamentales** de conviction ainsi que sur une **stratégie quantitative**.

L'offre PEA d'OFI AM propose par ailleurs des **fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR)** et/ou **thématiques** pour les investisseurs qui souhaitent donner du sens à leurs placements, au travers de la gamme OFI Responsible Solutions (OFI RS).



Des **approches de gestion complémentaires**
sur les actions européennes

* Fonds intégrant une analyse extra-financière

LA GAMME PEA : UNE OFFRE LARGE ET COMPLÈTE

FRANCE

OFI France Equity

Part R : FR0011093707 • FCP de droit français

Une gestion de conviction sur les actions françaises, sans a priori de style ou de taille de capitalisation.

ZONE EURO

OFI Fund Euro Small Cap

Part R C EUR : LU1209226700 • Compartiment d'OFI Fund, SICAV luxembourgeoise UCITS V

Une sélection qualitative et opportuniste de petites capitalisations de la zone Euro, sans contrainte de style, privilégiant les acteurs de niche, de croissance et de qualité.

OFI Fund Euro Large Cap

Part R C EUR : LU1209227427 • Compartiment d'OFI Fund, SICAV luxembourgeoise UCITS V

Une gestion « cœur de portefeuille » de conviction sur les actions de la zone Euro, sans a priori de style.

OFI RS Euro Equity Smart Beta

Part RC : FR0013267135 • FCP de droit français

Une gestion active et innovante du risque sur les actions de la zone Euro, associant une approche Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) au modèle quantitatif.



OFI RS Euro Equity

Part R : FR0013275112 • FCP de droit français

Une solution « cœur de portefeuille » sur les actions de la zone Euro, combinant convictions financières et extra-financières.



EUROPE

OFI RS European Growth Climate Change

Part RC : FR0013267150 • FCP de droit français

Un investissement de conviction dans des sociétés européennes leader dans leur secteur d'activité, sélectionnées pour leur qualité, leur respect de critères ESG et leur implication dans la transition énergétique.



OFI Fund RS European Equity Positive Economy

Part R C EUR : LU1209226023 • Compartiment d'OFI Fund, SICAV luxembourgeoise UCITS V

Un investissement dans des entreprises européennes engagées dans l'économie positive (transition énergétique, préservation des ressources naturelles, santé et bien-être, sécurité des biens et des personnes).



Pour plus d'information, consultez notre site internet : www.ofi-am.fr

Ces placements permettent de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis et il existe notamment un risque de perte en capital.

Ce document à caractère promotionnel est destiné exclusivement à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Le(s) fonds mentionné(s) dans le document a/ont été agréé(s) par l'AMF ou la CSSF et est(sont) autorisé(s) à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans le fonds. Le DICI doit être obligatoirement

remis aux souscripteurs préalablement à la souscription. Les règles de fonctionnement, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le DICI de ce dernier. Le DICI et les derniers documents périodiques sont disponibles sur demande auprès d'OFI Asset Management. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Dans l'hypothèse où un fonds fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Achevé de rédiger le 20 septembre 2017.

Suivez-nous !

OFI ASSET MANAGEMENT • Société de gestion de portefeuille • RCS Paris 384 940 342 • Agrément N° GP 92-12
S.A. à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 euros • APE 6630Z • FR 51384940342

